

Date de convocation : 04/02/2019

Date d'affichage : 04/02/2019

REUNION DU 11 FEVRIER 2019

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni le onze 2019 à 18 H 30 en mairie, sous la présidence de M. Alain HENOCQUE, Maire.

Etaient présents : A.HENOCQUE PH.BARBE MCAILLEUX N.BIGOT M.DEVAUCHELLE
E.BLONDIN C.DEVILLERS JJ.DOUZENEL D. MALLET B. MAQUIGNY

Etaient absents :

F. GALAND donne procuration à Ph. BARBE

E.CRUSEL donne procuration à C. DEVILLERS

C. BOURDELET

M-H TIRE

C. DAMIS

Secrétaire de Séance : M DOUZENEL JJ

Approbation du compte-rendu de la séance du 21 janvier 2019 à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'ajout de deux points à l'ordre du jour :

- L'étang de pêche
- Projet de charte du Parc Naturel Régional

Les deux points sont ajoutés à l'ordre du jour à l'unanimité.

1/ DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX : HUTTE DE CHASSE FOSSE BIDALOT

Monsieur le Maire explique que la hutte de chasse au Fossé Bidalot cadastrée H196 (adjudicataire CHEVALIER DYLAN) doit faire l'objet d'une réhabilitation, pour ce faire une déclaration préalable de travaux doit être déposée.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de déposer au nom de la commune cette déclaration préalable ;

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire a signer et déposer la déclaration préalable concernant la hutte de chasse au Fossé Bidalot, cadatrée H196.

2/ L'Etang de pêche

Monsieur le Maire explique qu'une participation pour l'entretien des chemins a été demandée à l'association « CHES PEQUEUX D'WOIGNARUE », lors de leur assemblée générale, il a été décidé du reversement à la commune de la somme de 692€ pour l'année 2018. Pour 2019, sur les cartes vendues, 2€ seront reversés à la commune par carte à l'année et 1€ par carte à la journée.

3/ Projet de Charte du Parc Naturel Régional

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu par la région des Hauts de France concernant la démarche d'élaboration de la Charte du Parc Naturel Régional. Il appartient au Conseil Municipal d'approuver ce projet de Charte et ses annexes.

Après discussion, Monsieur le Maire propose de reporter ce point lors d'une prochaine réunion de Conseil, le temps d'avoir plus de précisions sur le coût et si la commune est bien adhérente.

4/ DIVERS

Monsieur le Maire évoque l'abattage des arbres au stade proposé par Monsieur CAILLEUX Maurice lors de la dernière séance. Monsieur le Maire explique qu'il a contacté Monsieur DUMONT FLORENT, Elagueur à Etalondes. Il présente les devis reçus en mairie :

ABATTAGE STADE : 6 684.€ TTC

ABATTAGE PLACE : 732€TTC

Monsieur le Maire précise que pour la place, il s'agit d'une demande de Monsieur QUESNEL.

Monsieur BARBE prendra contact avec l'élagueur pour négocier les devis.

L'opération Hauts de France Propres aura lieu cette année les vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 mars 2019.

Monsieur le Maire explique qu'il s'est rendu avec Monsieur BARBE au 38 rue de St Valéry (immeuble incendié) à Onival, ils ont pu constater son état de délabrement actuel qui ne permet plus l'accès à l'intérieur de la bâtisse. Afin de se dégager de toutes responsabilités en cas d'accident, le Conseil Municipal décide de l'obstruction des ouvertures avec des tôles de bardage.

CCAS : Monsieur le Maire pense qu'il convient de supprimer le budget ccas et de mettre une ligne au budget principal, le budget du CCAS ne fonctionnant que par la subvention communale. Il restera à voir les locations de terres du CCAS. Monsieur le Maire demande que des cartes cadeaux remplacent les bons actuels.

Aucun autre point n'étant soulevé, la séance est levée à 20h.